



# LA VILLE DE DEMAIN S'INVENTE AUJOURD'HUI, TOUS ACTEURS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE !

**Brest métropole soutient les initiatives d'associations  
et d'habitants pour favoriser la transition  
vers des modes de vie plus durables,  
respectueux du climat et sources de bien-être.**

La transition énergétique y participe et de nombreux projets restent à inventer dans les quartiers et communes de la métropole.

Un appel à micro-projets, lancé en partenariat avec Enedis, permet de les soutenir financièrement.

- Et si, les bénévoles de notre association devenaient ambassadeurs des éco-gestes ?
- Et si, on allait à l'école à pied ou à vélo plutôt qu'en voiture ?
- Et si, on se regroupait dans un habitat partagé ?



**ASSOCIATIONS, HABITANTS, C'EST LE MOMENT  
DE PROPOSER VOS INITIATIVES POUR  
ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS !**

## QU'EST-CE QUE CET APPEL À MICRO-PROJETS ?

➤ L'appel à micro-projets de transition énergétique est ouvert par Brest métropole, dans le cadre de son Plan Climat et en partenariat avec Enedis, à partir de 2021. Les micro-projets peuvent être soutenus à hauteur **de 1 000 à 10 000 euros**, dans la limite de l'enveloppe globale prévue chaque année. Les lauréats sont sélectionnés par un comité d'engagement composé d'élus et de partenaires de Brest métropole et d'Enedis.

## QUELS SONT LES PROJETS ÉLIGIBLES ?

➤ Les actions financées peuvent être variées, allant de la sensibilisation à la formation, ou encore l'achat d'équipements. Les projets doivent traiter d'au moins une des **quatre thématiques** suivantes, retenues pour leur potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre du territoire :

- économies d'énergie,
- production d'énergie renouvelable,
- espaces et habitats partagés favorisant la sobriété énergétique,
- mobilités.



## QUI PEUT PROPOSER UN PROJET ?

➤ Les projets peuvent être portés par des **associations à but non lucratif** ou par des **habitants regroupés en collectif**.

## COMMENT RÉPONDRE À L'APPEL À MICRO-PROJETS ?

➤ Le règlement et formulaire de réponse sont disponibles sur Brest.fr ou en contactant Brest métropole.

➤ Il est possible de proposer un projet jusqu'au **21 septembre** pour faire partie du premier groupe de projets examinés par le jury. La prochaine date limite de dépôt des projets sera ensuite le **21 décembre**. D'autres dates seront prévues en 2022.

**Contact** : [ecologie-urbaine@brest-metropole.fr](mailto:ecologie-urbaine@brest-metropole.fr) / 02 98 33 50 50

Cet appel à micro-projets s'inscrit également dans le **programme de mobilisation TOMORROW**, projet européen auquel Brest métropole participe, et qui incite les entreprises, associations, institutions et habitants à se mobiliser pour la transition énergétique.



Funded by the H2020 programme  
of the European Union

